



FICHE DE POSTE

MECANICIEN

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement Public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leurs modes de vie traditionnels et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre de projets de développement durable défini par la charte du parc national ».

Résidence administrative : Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni)

Statut : Poste de catégorie C, ouvert prioritairement aux agents des 3 fonctions publiques et par défaut aux contractuels de niveau équivalent - CDD de trois ans.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de la Délégation territoriale du Maroni (DTM), le mécanicien assure les missions ci-dessous selon le planning mensuel suivant : deux semaines dans la délégation territoriale du Maroni, une semaine à Rémire Montjoly et une semaine dans une des deux autres délégations (délégation territoriale du Centre et délégation territoriale de l'Oyapock). Cette organisation, fera l'objet d'une planification préalable trimestrielle qui prendra en compte les éléments de contexte.

- ✓ Entretien, maintenance et réparation de l'ensemble du matériel mécanique et d'outillage des trois délégations territoriales du Parc amazonien de Guyane (véhicules, moteur hors-bord, outillage...). A la délégation territoriale du Maroni, bureau et atelier sont localisés à la Maison du Parc de Maripa-Soula, mais des déplacements dans les antennes (Haut-Maroni ou Papaïchton) seront nécessaires. Pour la délégation territoriale de l'Oyapock, une partie des réparations pour les matériels aisément transportables (moteurs hors-bord, tronçonneuses, ...) pourra être réalisée à Cayenne pour une meilleure réactivité.
- ✓ Formation à l'entretien et à la petite mécanique 2 temps et 4 temps pour les agents utilisateurs du matériel. Une formation continue sera délivrée de manière plus suivie à un agent, nommé désigné, chargé d'assister le mécanicien dans ses travaux ou lors de ses absences dans chacune des trois délégations.
- ✓ Assistance et formation du magasinier-aide logisticien de la délégation territoriale du Maroni, qu'il peut être amené à suppléer lors de ses absences, à la gestion des stocks au moyen du logiciel de gestion utilisé : gestion des commandes et de la logistique, suivi des fournitures pour le fonctionnement technique (équipement des missions de terrain, matériel de bricolage...), suivi du carburant. Cette assistance pourra également être assurée dans les deux autres délégations selon les besoins identifiés.
- ✓ Contact avec les fournisseurs et concessionnaires des divers matériels et véhicules dont il a la réparation et la maintenance en charge pour :
 - la réalisation des devis pour la fourniture de matériel, pièces détachées ou des prestations liées à l'entretien ou à la réparation mécanique ;
 - l'achat des pièces et matériels mécaniques commandés.
- ✓ Participation occasionnelle à la logistique des missions de la délégation territoriale du Maroni.



Parc amazonien de Guyane

Parc national

Compétences requises :

- ✓ Très bonnes connaissances en mécanique 2 temps et 4 temps (moteurs diesel et essence, moteurs hors-bord, tronçonneuses, débroussailleuse...);
- ✓ Connaissance en gestion des stocks et logiciel de gestion associé ;
- ✓ Expérience dans l'organisation des flux logistiques ;
- ✓ Expérience dans la formation et la transmission des connaissances.

Capacités:

- ✓ Sens pratique et de l'organisation ;
- ✓ Savoir faire preuve d'initiative et d'adaptation aux situations imprévues ;
- ✓ Sens du travail en équipe ;
- ✓ Disponibilité et capacité à des déplacements fréquents sur le terrain ;
- ✓ Autonomie et rigueur ;
- ✓ Permis B obligatoire.

Echéance de recrutement : 15 novembre 2017 au plus tard

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 15 octobre 2017

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courriel à :

Gilles FARNY- Chef de la délégation territoriale du Maroni
gilles.farny@guyane-parcnational.fr

copie à :

recrutements@guyane-parcnational.fr,